

Le Terrier de Saint-Germain, ainsi qu'un grand nombre de ses congénères, est rédigé sur un rouleau en parchemin, écrit d'un seul côté et formant pancarte. Ce rouleau, dont la largeur est de 243^{mm} et la longueur de 2^m,12, se compose de quatre feuilles cousues l'une à la suite de l'autre. La quatrième est couverte d'une écriture différente de celle des autres, et son contenu, précédé de la mention presque illisible : « *Hoc est servitium domini Girerdi Char...* » est écrit en latin. J'y relève le passage suivant, qui localise le document dont je m'occupe : « *Item per terra sua sita in territorio de Arches, juxta terram dicte Jordane et juxta iter per quod itur de Sancto Romano de Cossone apud Sanctum Ciricum, VI denarios fortes cum laudibus et venditionibus.* » (1)

Le bénéficiaire des cens portés à notre terrier était le Chapitre de Saint-Jean de Lyon. La place qu'occupe dans le classement Lemoine la pièce ici publiée suffirait à l'établir. On sait, au reste, que le Chapitre de la Métropole, *Capitulum Lugdunense*, était possessionné dans les paroisses de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et de Poley-mieux. C'est lui, en effet, que Lamure cite comme patron des églises de ces paroisses, et, en 1789, ce sont encore les chanoines de Saint-Jean qui nomment à la cure de l'une et de l'autre. (2)

TERRIER DE SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR

1. Premeriment, Hugos Fauvre *per* la vigni *et per* lo boc de Chau[cins], jota la vigni *et* lo boc auz hers Jaquin Danet, ij d. & ob. for, & los & vendes.

2. *Item*, Germans ly Abbes *per* la terra & *per* la vigni de Chaucins afis enfemblo, jota la terra & la vigni auz hers Etient al Abe, x d. forz, & los & vendes. *Item per*

(1) Saint-Romain-de-Couzon, canton de Neuville, arrond. de Lyon. — Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, c. de Limonest, arr. de Lyon. — Les Arches, lieu dit sur la commune de Saint-Romain. (Carte de l'Etat-Major, $\frac{1}{80000}$, n° 168, LYON.) Les bénéfices de ces paroisses relevaient du Chapitre de Saint-Jean. (Cf. La Mure, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, *Indiculus beneficiorum diocesis Lugdunensis*, pp. 231, 232.)

(2) La Mure, *loc. cit.*, p. 231. — Almanach de la Ville de Lyon pour l'année 1790, *Etat par ordre alphabétique des provinces et paroisses dépendant du diocèse de Lyon* : Saint-Germain-au-Mont-d'Or et Poley-mieux.